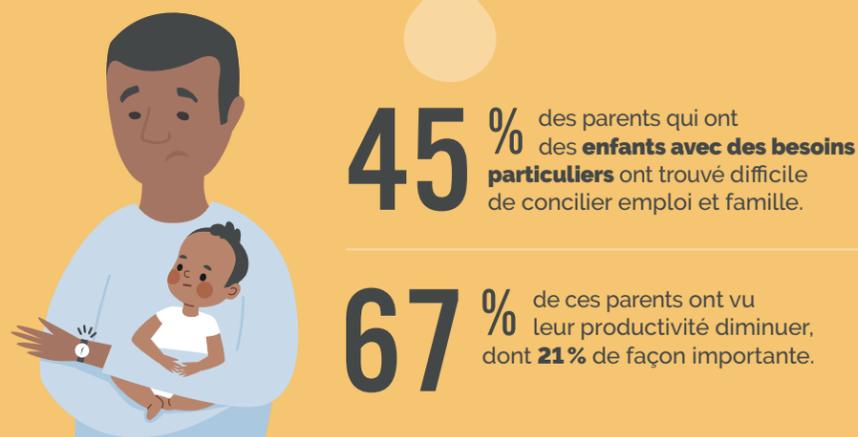


CONCILIER TRAVAIL ET FAMILLE EN TEMPS DE PANDÉMIE

COMMENT LES PARENTS TRAVAILLEURS ONT-ILS VÉCU LA PANDÉMIE ?



48% des parents de tout-petits ont jugé que leur employeur avait été **très compréhensif**.

37% des parents de tout-petits ont jugé qu'il avait été **assez compréhensif**.

63% des parents de tout-petits affirment que les **attentes** de leur employeur sont restées **sensiblement les mêmes** pendant la pandémie.



UNE SITUATION DIFFICILE POUR L'ENSEMBLE DES FAMILLES QUÉBÉCOISES, EN PARTICULIER POUR CELLES AVEC DE JEUNES ENFANTS



34% des parents trouvent la **conciliation plus difficile** dans le contexte de crise de COVID-19.

42% Cette proportion **monte à 42%** pour les parents d'enfants de 0 à 5 ans.



LES MESURES DE CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL DEMEURENT PLUS IMPORTANTES QUE JAMAIS

55% des parents de tout-petits croient qu'ils auront **besoin d'accommodements plus fréquents au travail** pour des raisons de conciliation famille-travail, comparativement à la situation qui prévalait avant la crise.

60% des parents de tout-petits seraient prêts à **changer d'emploi** si on leur offrait de meilleures mesures de conciliation famille-travail.



L'OUVERTURE ET L'EMPATHIE : DES CLÉS DÉTERMINANTES POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT DES PARENTS TRAVAILLEURS

Les parents de tout-petits considèrent que l'ouverture de l'employeur à leurs besoins en conciliation famille-travail a un impact important sur :

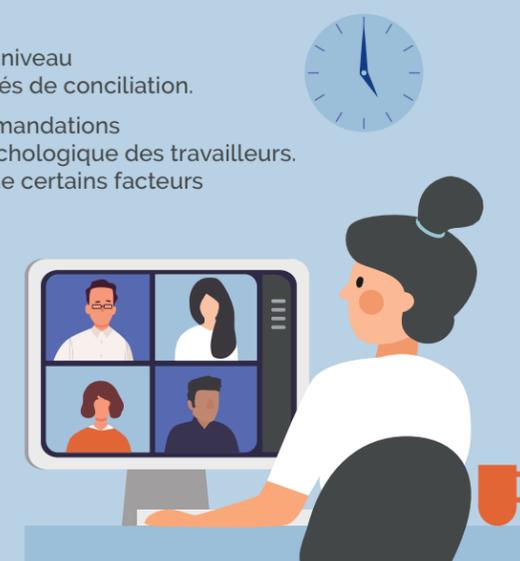
- Leur **satisfaction au travail**
↳ **90%** des parents de jeunes enfants
- Leur **motivation**
↳ **88%** des parents de jeunes enfants
- Leur **perception générale de leur employeur**
↳ **87%** des parents de jeunes enfants
- Leur propension à **rester plus longtemps** à son emploi
↳ **84%** des parents de jeunes enfants

L'EMPLOYEUR, UN PARTENAIRE ESSENTIEL POUR RÉDUIRE LES CONFLITS EMPLOI-FAMILLE

Les recherches montrent que le soutien organisationnel en général, et ici le niveau de compréhension de l'employeur, est associé à une diminution des difficultés de conciliation.

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a publié des recommandations pour réduire les effets néfastes de la pandémie sur la santé physique et psychologique des travailleurs. L'INSPQ insiste notamment sur **l'importance d'être attentif** à la présence de certains facteurs pouvant **affecter le bien-être des employés**, soit :

- Une charge de travail plus lourde, de la pression pour récupérer le travail non fait
- Un sentiment de ne pas pouvoir faire un travail de qualité
- **La difficulté de concilier le travail et les responsabilités familiales et personnelle**
- **Peu d'écoute ou d'empathie** face aux préoccupations du personnel (ex. : demande de congés, besoins d'aménagements du travail)



La disponibilité de mesures de conciliation famille-travail formelles et adaptées à la situation pourrait être la clé du succès de la relance, car celles-ci ont un impact majeur sur la satisfaction au travail et la motivation des parents travailleurs, leur bien-être et leur rétention.